



Les consommations des français au crible de l'OFDT

par François Beck

Soulignée dans plusieurs rapports portant sur les drogues (Commission Henrion1, rapport Padieu2), la nécessité d'une enquête en population générale sur les consommations de substances psychoactives et les perceptions des drogues en France, s'est concrétisée l'an dernier avec la mise en place du dispositif de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT). Objectif: mesurer le niveau d'usage des substances au sein de la population.

Améliorer le dispositif existant

Cette méthode se révélant très coûteuse, notamment parce qu'elle nécessite de grands échantillons, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies a investi sur ce projet et mobilisé de nombreuses compétences extérieures dans une logique de compromis entre cette nécessité et l'adéquation avec les moyens disponibles. L'idée d'une enquête ad hoc lourde a ainsi été abandonnée au profit d'une coordination et d'un enrichissement du dispositif existant.

Le collège scientifique de l'OFDT a fixé un certain nombre d'objectifs :

- Connaître la prévalence des usages de chaque substance psychoactive (licite et illicite) et leur évolution ;
- Connaître l'incidence des usages, le début de l'usage ainsi que leur évolution ;
- Rechercher et analyser les facteurs de risque de manière quantitative;
- Connaître la perception de la population sur l'usage de drogues, les risques encourus et les politiques publiques et avoir une indication sur l'évolution de ces perceptions;
- Assurer une comparaison avec l'étranger et en particulier les pays de l'Union européenne ;
- Confronter l'usage de produits illicites avec les consommations de psychotropes licites et les autres facteurs de santé;
- Constituer une base de données utilisable pour l'OFDT et ses partenaires scientifiques (y compris en analyse secondaire).

Observer précisément les comportements

Dans un souci d'efficacité, de limitation des coûts et de pérennisation du dispositif mis en place, les orientations qui se sont dégagées sont les suivantes:

1. Privilégier un objectif de suivi de tendances (priorité aux évolutions, questionnement léger, enquêtes reconductibles) plutôt que de recherche;
2. Distinguer la consommation (jeunes adultes) des perceptions/opinions (population générale, exigence différente sur la méthodologie), ce qui revient à différencier ces 2 types d'enquêtes;
3. Privilégier les participations à des enquêtes existantes;
4. Face à un terrain sensible et aux contraintes fortes de respect de la confidentialité et de l'anonymat, privilégier une approche multipolaire qui permet de progresser sur la méthodologie (grâce à des comparaisons);
5. S'intéresser plus directement aux usages occasionnels ou réguliers qu'aux dépendances, car l'outil d'observation y est peu adapté.

Un certain nombre de travaux méthodologiques (influence du mode de collecte, test des questionnaires, détermination des tailles optimales d'échantillon) ont été réalisés pour améliorer la connaissance et proposer des projets plus fiables. Un effort particulier a été fait sur la comparabilité entre les différentes enquêtes mises en place (harmonisation des indicateurs européens, suivi des recommandations des groupes Indicateurs d'alcoolisation ou Indicateurs du tabagisme).

Le système mis en place par l'OFDT permet une couverture globale du champ tout en pointant sur les populations les plus concernées par les phénomènes d'usage. Il permet d'observer très précisément les comportements aux âges d'entrée dans la consommation. Il profite de certaines circonstances favorables (milieu scolaire, journée d'appel de préparation à la défense) pour mettre en œuvre des modes de collecte privilégiés et diversifiés (auto-questionnaire). Il reste néanmoins précis pour les jeunes adultes [18-40 ans] grâce à des tailles d'échantillon importantes.

Multiplier les enquêtes

Participation au baromètre-santé

Le baromètre-santé du Comité français d'éducation pour la santé (CFES) aborde les différents comportements et attitudes de santé des Français, en particulier en matière de consommation de substances psychoactives. Cette enquête par téléphone portera sur un échantillon aléatoire et restera triennale afin de permettre des comparaisons dans le temps. Ces baromètres existent depuis 1992 et portent alternativement sur les jeunes [12-19 ans] et sur les adultes [18-75 ans]. Il a été décidé de fusionner les deux enquêtes tout en augmentant le nombre de questions relatives à la toxicomanie et la taille de l'échantillon. Ce protocole présente de nombreux avantages techniques (procédure rodée, pérenne, anonyme). Elle consiste en la constitution d'un échantillon de l'ordre de 13 000 individus de 12 à 75 ans, ainsi qu'en une augmentation du module de question sur les consommations de substances psychoactives, assortie d'une réflexion sur l'amélioration méthodologique du baromètre-santé.

Journée d'appel de préparation à la défense*

Le projet monté à l'OFDT avec la collaboration de la Direction du service national, la Direction de la recherche, des études, des évaluations et des statistiques (DREES), la Direction générale de la santé, le CFES et le Service de santé des armées, repose sur un questionnaire auto-administré assez court qui sera proposé à l'ensemble des jeunes présents lors d'une seule journée (environ 20 000 individus, hommes et femmes de 17 à 19 ans) chaque année. L'apport de cette enquête sera de renseigner sur les tendances émergentes en termes de produits et d'offrir un suivi très réactif des évolutions sur cette population particulièrement concernée. Cette enquête a obtenu l'avis d'opportunité du Conseil national de l'information statistique (CNIS).

Violences envers les femmes

Cette enquête téléphonique en population générale (ne portant que sur les femmes), menée par l'Institut de démographie de l'université de Paris I (IDUP), concerne les violences conjugales, de rues et les violences au travail. Ce comportement relativement rare impose un gros échantillon (environ 6 000 femmes de 20 à 59 ans).

Un module supplémentaire portant sur la consommation des psychotropes a été ajouté à la partie du questionnaire concernant la santé. Le but est d'avoir un flot d'indicateurs comparables avec ceux des autres enquêtes. Il a ainsi été conçu sur la base du modèle européen favorisant la comparabilité entre les différents pays. L'intérêt se situe tant en termes d'information (comparaison avec les consommations d'alcool, de médicaments) que de méthodologie (par rapport au baromètre-santé se déroulant à la même date, étude de l'impact du contexte de l'enquête sur les réponses concernant la drogue).

Participation à l'enquête-santé

Il serait très intéressant d'inscrire l'ensemble des drogues dans le champ d'investigation de cette enquête décennale (au-delà des seuls produits licites), notamment pour répondre à un objectif de recherche sur les comportements et les facteurs de risque.

Les enquêtes en milieu scolaire

Une étude a été réalisée en 1997 par le Centre d'analyses et d'interventions sociologiques (CADIS) du CNRS sur 9 919 élèves, à l'occasion d'une étude sur les Comités d'environnement sociaux. De plus, en 1998, une enquête spécifique aux lycées parisiens a été menée par l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) et l'université Paris X, sur un échantillon total de 875 jeunes représentatifs du public et du privé. Troisième volet d'une série commencée en 1983 et poursuivie en 1991, elle avait pour objectif de mesurer les évolutions survenues dans les consommations de psychotropes au cours des deux dernières décennies. Les élèves étaient encadrés par un membre de l'équipe de recherche. Les questionnaires, très proches sur les 3 exercices, permettent des comparaisons dans le temps de bonne qualité qui confirment, tout comme l'enquête du CADIS, la banalisation du cannabis et le développement de l'expérimentation d'ecstasy.

Afin de prolonger cette observation en milieu scolaire, la participation au projet européen d'enquête sur les usages de drogue (ESPAD) a donc été décidée et confiée par l'OFDT à l'unité "Santé de l'adolescent" de l'INSERM. Cette enquête a été réalisée de mars à mai 1999 dans une trentaine de pays européens sur la base d'un questionnaire commun centré sur l'usage des drogues. Elle offre de réelles perspectives, tant du point de vue du suivi de l'évolution en France que du point de vue de la comparabilité au niveau européen. Si le

projet européen concerne en priorité les 15-16 ans, certains pays intègrent également des tranches d'âge supplémentaires en augmentant la taille de l'échantillon proportionnellement. Il a ainsi semblé opportun de profiter du protocole mis en place pour interroger les 14-19 ans à moindre coût, l'échantillon total atteignant 14 000 élèves qui ont été tirés au sort par classe (2 classes dans chacun des 300 établissements sélectionnés, de la quatrième à la terminale) parmi tous les types d'établissements de l'enseignement public et privé, ce qui constitue une amélioration notable.

En classe, en présence d'un professionnel de santé (infirmière, médecin scolaire), les jeunes ont répondu individuellement au questionnaire. Les premiers résultats devraient être communiqués début 2000. Cette enquête sera reconduite tous les 4 ans à la même époque afin de permettre des comparaisons dans le temps.

Mise en place de l'enquête EROPP

L'OFDT a réalisé une étude sur la vingtaine d'enquêtes déjà menées sur les opinions et les perceptions à l'égard des drogues en France depuis le milieu des années 80. Elle reposait sur une analyse des questionnements et des tendances qui pouvaient s'en dégager lorsque la comparabilité était suffisante. Elle a permis d'illustrer les lacunes du dispositif existant, tant en terme de problématique que de continuité.

Ce bilan a aidé à la construction de l'Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes (EROPP), dont l'objectif est de dégager les jugements de valeur que les individus construisent autour de l'usage des drogues et de la toxicomanie. On veut pouvoir suivre les opinions sur la politique publique (et les mesures à prendre) au regard des perceptions sur les produits et sur les risques. Les questions portent sur quatre produits illicites bien distincts et trois produits licites afin de sérier les représentations desdits produits et de permettre une mise en perspective. L'enquête mise en place sur ces bases par l'OFDT a obtenu l'avis d'opportunité du Conseil national de l'information statistique (CNIS), et s'est vu attribuer le label d'intérêt général par le Comité du label.

Elle s'est déroulée par téléphone en avril 1999. L'échantillon, représentatif de la population française des 15-75 ans, a été construit selon la méthode des quotas. Sa taille est de 2 000 individus, permettant ainsi d'effectuer quelques croisements et des analyses. Cette enquête sera reconduite régulièrement afin de permettre des comparaisons dans le temps. Les premiers résultats sont sortis en décembre 1999.

François Beck

Pour toute information complémentaire, adressez vos demandes à l'OFDT, 105, rue Lafayette 75010 PARIS, 01 53 20 16 16, ou par e-mail: ofdt@ofdt.fr

*Cette journée remplace, depuis octobre 1998, le service national et concernera également les filles à partir d'avril 2000.